

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE n°3 de l'année scolaire 2019/2020

Du 29/06/2020

Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

Nom et Prénom	Présent	Absent	Remplacé si absent par
MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			
Inspecteur de l'éducation nationale :		x	Excusé
MEMBRES VOTANT			
Directeur de l'école - Président : M.CAPELLO	x		
Elus (2) :			
Maire : M. RECOULES	x		
Conseiller municipal : M. GUERY	x		
Enseignants de l'école (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)			
Mme GUERRA	x		
Mme FABRE	x		
Mme DAUZOU	x		
Mlle TROUCHE	x		
Représentants des parents d'élèves élus			
			Suppléants des représentants de parents d'élèves élus
Mme FABRE	x		
Mme GOURINAL	x		
Mme BAULER	x		
Mme OLIVA	x		
PARTICIPANTS AVEC VOIX CONSULTATIVE (pour les sujets les concernant)			
Mme GOURC (Directrice périscolaire)	x		

Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école à 18H

Rappel des points à l'ordre du jour :

- Covid-19 : mise en application du protocole sanitaire à l'école.
- Bilan des projets pédagogiques de l'année scolaire 2019/2020.
- Bilan financier de la coopérative scolaire.
- Préparation de la rentrée 2020 : effectifs, organisation des classes, projets pédagogiques.
- Demande de matériel/travaux.
- Bilan des actions du péri-scolaire.
- Questions diverses.

1) **COVID-19 : Application du protocole sanitaire.**

Fermeture des école à la date du 16 mars en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19 et mise en place du principe de continuité pédagogique à distance.

L'équipe enseignante a su faire preuve de réactivité et d'efficacité dans l'organisation des enseignements à distance. Nous tenons à souligner la qualité des cours dispensés (classes en visio, pochettes de travail individuelles) et la rigueur dans le suivi des élèves.

En parallèle, nous souhaitons aussi remercier les parents pour leur co-participation et leur investissement dans l'instruction des enfants à la maison.

Les enseignants ont réussi à garder le lien avec tous les élèves durant la période de confinement. Nous n'avons pas de cas de décrochage scolaire sur l'école.

Protocole sanitaire 1 :

Un important travail de concertation entre la mairie, l'ALAE et l'école a permis une réouverture de l'école à la date du 25 mai en accueillant les niveaux de GS/CP/CM2. Afin de respecter les recommandations du protocole sanitaire (4m²/enfant), de nouvelles salles de classe ont été attribuées (salle de motricité et gymnase).

Le niveau CM1 a pu être accueilli à partir du 2 juin.

Protocole sanitaire 2 :

Obligation de retour à l'école pour tous les élèves à partir du 22 juin. Nous notons un très faible taux d'absentéisme sur l'effectif total de l'école.

Ce retour en classe a pu s'organiser grâce à un allègement du protocole sanitaire (pas de distanciation en maternelle ni en élémentaire en extérieur). En ce qui concerne le nettoyage, la mairie a opté pour un maintien de la désinfection bi quotidienne des espaces communs malgré l'allègement du nouveau protocole.

Synthèse : Nous constatons que les élèves sont très heureux de retrouver camarades, enseignants et locaux. L'objectif de cette dernière quinzaine étant de renouer un lien social et de réaliser un bilan du niveau des élèves post confinement.

2) **Bilan des projets pédagogiques du 3ème trimestre.**

Projets/Evenements pédagogiques de l'école et du RER (réseau d'écoles rurales) du Pays Vert.

Tous les projets initialement prévus au 3ème trimestre ont été annulés en raison de la situation sanitaire.

Une partie d'entre eux seront reconduits l'année prochaine sur le 1^{er} trimestre.

3) **Bilan financier 2019/2020 de la coopérative scolaire.**

Plusieurs dépenses ont été annulées (acompte du voyage scolaire, sortie cinéma, spectacle théâtre)

La coopérative scolaire termine l'année avec un solde positif ce qui permet la projection de nouveaux projets pour l'année scolaire 2020/2021.

En raison du changement de municipalité, le budget municipal alloué à l'école est encore en attente de versement. Cela devrait être réglé durant l'été 2020.

Tous les événements APE du 3ème trimestre ont été annulés. Il est décidé que l'APE ne verse pas de bénéfices cette année à la coopérative scolaire.

4) Préparation de la rentrée scolaire 2020/2021.

Stage de perfectionnement été 2020 : Ouverture exceptionnelle aux enfants du CP au CM2 pour des élèves rencontrant des difficultés ciblées en mathématiques et français. Un stage sera organisé début juillet par Mme Fabre. Elle accueillera des élèves de sa classe. Le stage du mois d'août est annulé par manque d'élèves disponibles.

Les programmes scolaires seront réadaptés pour l'an prochain en raison de la période Covid. Des précisions seront apportées durant l'été par le Ministère de l'Education Nationale.

Effectifs :

Les effectifs sont en baisse comparés à la rentrée 2019 (- 6 élèves).

Classe de M.Capello / Mlle Trouche	9 PS	11 MS	20
Classe de Mme Dauxou	9 GS	10 CP	19
Classe de Mme Fabre	9 CE1	13 CE2	22
Classe de Mme Guerra	10 CM1	13 CM2	23
			Total = 84

- Entrées de 3 TPS prévues en janvier 2021
 - Maintien du décloisonnement des classes les après-midis : GS avec M.Capello, 1/2 effectif CE1 avec Mme Dauxou.
- M.Capello interviendra également en anglais 1 séance/semaine en classe de CM.

Projets pédagogiques du RER:

Septembre à décembre 2020 : reconduction des projets inachevés sur le thème de l'eau.
Janvier à juin 2021 : thème de l'air. Restitution en juin 2021 d'une chorale.

Plusieurs projets sportifs :

C3 : voile, jeux coopératifs, cross solidaire.

C2 : jeux coopératifs, badminton, athlétisme, acrosport.

C1 : randonnées, parcours géant de motricité, BAS, jeux collectifs.

Projets pédagogiques de l'école :

- Projet de voyage scolaire des CM aux Sables d'Olonne pour assister au départ du Vendée Globe (en attente de validation).
- Participation aux spectacles de théâtre FOL (PS au CE2).
- Participation à « Ecole et Cinéma » (GS à CM2).
- Cycle piscine à compter de novembre (CE1 à CM2).
- Littérature : projets en lien avec la médiathèque municipale.
- Poursuite du projet jardin partagé mené par la classe GS/CP et le Centre Social.
- Reconduction des projets écriture entre la classe CE et la MARPA.

- Journées thématiques inter-classes: semaine du goût, journée de la laïcité.

L'année scolaire 2020/2021 sera marquée par la mise en application des actions du nouveau projet d'école. Nous pouvons citer : les élections de délégués de classes, la labellisation Ecole en Démarche au Développement Durable,...

Le projet d'école dans son intégralité est consultable à l'école sur demande au directeur.

5) Demandses de matériel/travaux

Renouvellement demandes :

- Remplacement des 3 poubelles de tri de la cour de récréation.
- Rénovation complète de la cabane en bois de la cour de récréation.
- Réinstallation du panneau d'affichage extérieur.
- Explication du fonctionnement des avertisseurs PPMS.
- Pose d'un soufflet anti pince doigt sur plusieurs portes (réfectoire, couloir CE/CM).

Demandses :

- Demande de mise à disposition d'une nouvelle ATSEM pour la classe de GS/CP.
- Renouvellement des PC portables classe Mme Fabre (2 unités) et classe Mme Dauxou (2 unités).
- Réaménagement du mobilier dans la classe de CE.
- Traçage au sol du préau des jeux de marelle.
- Protection plastique sur le plan incliné servant aux activités de peinture pour les maternelles.
- Révision de la porte d'entrée du couloir des maternelles/CP.
- Maintien du nettoyage bi-journalier des différents toilettes de l'école dès la rentrée de septembre 2020.
- Proposition d'utiliser le site internet de la mairie pour diffusion d'informations et/ou photos.

Réponses de la mairie :

Plusieurs demandes pourront être satisfaites durant l'été ou dans les semaines suivant la rentrée. En revanche le budget actuel de la mairie ne permet pas l'embauche d'une personne supplémentaire en qualité d'ATSEM. En collaboration avec le directeur de l'école, une fiche de poste détaillée sera réalisée avant la rentrée pour déterminer l'ensemble des missions à attribuer à l'ATSEM.

6) Périscolaire

Mme Gourc souligne la bonne collaboration Mairie/ALAE/Ecole ayant permis la réouverture de l'école.

La situation sanitaire a impliqué une modification du fonctionnement de l'ALAE notamment par le principe de préinscription obligatoire. Ce mode de fonctionnement n'a pas toujours été bien compris ni accepté par les familles. Mme Gourc a présenté la difficulté d'organiser le service ALAE dans des délais parfois courts entre les annonces faites nationalement et la prise de connaissance des protocoles sanitaires.

Une convention entre l'école, la mairie et l'ALAE va être rédigée pour les situations de prêt de matériel (lits de sieste, trottinettes).

Au cours de l'année, un projet sur l'alimentation a pu être mené mais non abouti. Il a permis la création d'un jardin partagé sur la commune.

Pour 2020/2021, les projets ne sont pas encore fixés à l'exception d'un projet autour des contes traditionnels auquel la classe de maternelle s'associera.

7) Questions/informations diverses

- Monsieur le maire souhaiterait réunir à partir de septembre 2020 les différents partenaires éducatifs (école, ALAE, Centre Social,...) afin de travailler autour de projets communs.
- La mairie informe qu'une étude sera lancée dans les prochains mois pour sécuriser les abords de l'école en conséquence des travaux réalisés sur la place du village.
- Suite à une question d'un représentant des parents d'élèves, nous informons que lorsqu'un enfant est dispensé de pratique sportive piscine, il sera momentanément détaché de sa classe et placé sous la responsabilité d'un enseignant restant à l'école.

**A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance
par le Président du conseil d'école à 20h15**

Le président, directeur d'école,

M. CAPELLO

Le secrétaire de séance,

Mme FABRE